

OPTIMISER LA TRANSMISSION DE L'ENTREPRISE FAMILIALE DANS LE CADRE D'UN PACTE DUTREIL



Public concerné

Avocats, notaires, juristes, experts-comptables

Prérequis

Connaissance en transmission d'entreprise et gestion de patrimoine

Niveau de la formation

Niveau 2 : Approfondissement des connaissances et des pratiques de la matière



Durée

4 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

280 € HT / 336 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Audrey Grail
Juriste Fiscaliste

Objectifs pédagogiques

- Estimer et comprendre l'intérêt du pacte Dutreil dans une perspective de gestion de patrimoine et de transmission d'une entreprise familiale
- Vérifier le respect des conditions d'application pour la mise en place d'un pacte Dutreil
- Maîtriser l'impact des opérations ultérieures à la mise en œuvre du pacte Dutreil sur la validité du pacte et anticiper les risques de remise en cause

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, cas pratiques, textes et jurisprudence

Contenu

- > Séquence 1 : Le pacte Dutreil : un outil pour optimiser le coût de la transmission d'une entreprise familiale
- > Séquence 2 : Maîtriser la mise en œuvre d'un pacte Dutreil
- > Séquence 3 : Examiner les impacts d'opérations complexes sur un pacte Dutreil en cours
- > Séquence 4 : Focus sur l'utilisation du pacte Dutreil dans le cadre d'un Family Buy Out (FBO)

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet



OPTIMISER LA TRANSMISSION DE L'ENTREPRISE FAMILIALE DANS LE CADRE D'UN PACTE DUTREIL

Inscription

Inscription effective après :

- validation des prérequis
- réception de la convention signée
- paiement du prix de la formation

Inscription requise 5 jours ouvrés avant formation.

Support pédagogique

- Powerpoint
- Textes et jurisprudence

Contrôle des connaissances et évaluation des acquis

- Questions
- Echanges en cours de formation
- QCM en fin de formation
- Cas pratiques

Attestation de fin de formation

Après contrôle de présence et émargement, le participant recevra :

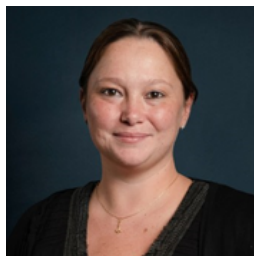
- Attestation de fin de formation
- Attestation FIF-PL (le cas échéant)

Organisme de formation certifié Qualiopi

- Gage de confiance et qualité
- prise en charge possible (FIF-PL/OPCO)

Annulation

- 5 jours ouvrés avant formation
- à défaut, toutes sommes versées restent dues



Intervenant

Audrey Grail
Juriste Fiscaliste

Fiscaliste, avec une pratique professionnelle de douze années acquises en cabinet d'expertise-comptable, en matière de fiscalité de l'entreprise et de fiscalité personnelle et patrimoniale.

Déroulé de la formation

5 mn Accueil des participants par le référent pédagogique (Juri'Learn)

Présentation de la formation et du formateur

5 mn Prise de parole du formateur, début de la formation.

"Tour de table" des participants, interrogation sur les attentes et besoins.

1h Séquence 1 : Le pacte Dutreil : un outil pour optimiser le coût de la transmission d'une entreprise familiale

5 mn Pause

1h Séquence 2 : Maîtriser la mise en œuvre d'un pacte Dutreil

5 mn Pause

1h Séquence 3 : Examiner les impacts d'opérations complexes sur un pacte Dutreil en cours

5 mn Pause

1h Séquence 4 : Focus sur l'utilisation du pacte Dutreil dans le cadre d'un Family Buy Out (FBO)

5 mn "Tour de table" des participants pour évaluer la satisfaction
Clôture de la formation

Durée totale de la formation : 4H

